



P

PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

Bulletin bimensuel du SNEP 94. Directeur de publication : Didier Sablic. N° CPPAP 0114 S 08083. N°ISSN : 075800096
 Imprimé par nos soins à la FSU94, Maison des syndicats, 11-13 rue des Archives 94000 Créteil
 Tél. : 01 43 77 55 30 - 06 41 95 11 37 Mél : s2-94@snepfusu.net

Février 2013

Bulletin n° 185

Edito

Ambition et détermination

En janvier les vœux sont de tradition... ils évoquent nos souhaits, nos espoirs et parfois notre volonté de juguler ce qui nous est insupportable.

En février nous renouons avec l'action :

- pour **dénoncer** : des DHG en baisse malgré une augmentation de 650 élèves sur le département à la rentrée 2013.
- pour **s'opposer** à toute dégradation nouvelle : encore plus d'HSA imposées aux collègues (8 % des moyens horaires départementaux), censées compenser le manque de postes.
- pour **construire** : cibler la natation, priorité académique. L'enquête menée en septembre révèle qu' 1 collègue sur 5 n'enseigne pas la natation (et encore, dans quelles conditions ?). Intégrer les heures natation en heures poste dans la DHG est une exigence fondamentale.

Ambitieux et déterminés pour refonder l'école.

Refonder l'école ne pourra se faire sans les profs d'EPS : l'EPS et le sport scolaire sont des éléments incontournables de la culture commune que doivent acquérir tous les élèves au cours de leur formation.

Afin de relever le défi lancé par le Ministre Peillon, le SNEP a rédigé un « *Manifeste pour l'EPS* ». Ce *Manifeste* est encore débattu et enrichi*. Il est temps de créer un bouillonnement d'idées, un foisonnement de propositions, de placer les collègues au cœur de la définition et de la dynamisation de notre discipline et de notre métier. Nous vous solliciterons pour que des témoignages individuels ou d'équipe soient produits.

Cette campagne débouchera sur des *Assises* au premier trimestre 2013/2014. Elles constitueront un point d'orgue à de nouvelles propositions pour refonder l'École de la République.

Ambitieux et déterminés face à la DHG.

La rentrée 2013 sera la « 1^{ère} rentrée Peillon ». Le changement n'est pas au rendez-vous, le recours aux HSA et à la hausse des effectifs marqueront encore la rentrée prochaine. Agissons avec nos élus au CA pour améliorer nos conditions de travail.

Ambitieux et déterminés pour le sport scolaire.

1 prof = 1 forfait c'est automatique. Des AS sont en difficulté ? Chiche prenons les problèmes à bras le corps. A l'école primaire on parle de rythmes et aux lycées les cours du mercredi après-midi seraient inéluctables? Ambition et détermination sélectives...

Francine KETFI
 Clg Rosa Parks, Gentilly
 Secrétaire départementale



* www.snepfusu.net/manifeste

Stage G.P.S. Jeudi 4 - vendredi 5 avril



L'institution, ses règles, nos statuts,
 leur histoire...
 Et aujourd'hui ???

Infos et inscription : www.snepfusu-creteil.net
 Rubrique « formation »

Sommaire : DHG / « Fonds de solidarité » des AS - Effets des nouveaux textes DNB / austérité - Congrès départemental FSU - Agenda

Bulletin envoyé aux enseignants d'EPS syndiqués, à jour de cotisation 12/13.

Ma petite entreprise... ne connaît pas la crise ?

C'est la question que chaque professeur d'EPS est en droit de se poser aujourd'hui au vu des nouvelles orientations financières de l'UNSS.

Un petit rappel, **ces difficultés nous viennent de la position administrative de « détachement » de nos cadres UNSS.** En effet l'UNSS est contrainte de prendre sur ses propres ressources pour payer ses cadres, et l'Etat se désengage progressivement mais sûrement !

Pour faire face, la Direction nationale de l'UNSS a décidé :

- de signer un partenariat avec Orangina en distribuant des serviettes et des porte-clefs qui soulèvent indignation dans la profession (voir lettre adressée par le SNEP national sur le site). Elle a aussi décidé de changer et d'augmenter les contrats. De nombreux établissements se trouvent en difficultés depuis 2 ans. Ces difficultés financières auront – elles raison de l'existence de nos forfaits ?
- d'inventer une solution miracle que « les AS riches participent à combler le déficit occasionné par les AS pauvres ».

En nommant cette initiative « *Fonds de solidarité* » peut être espèrent-ils faire passer la pilule aux collègues en jouant sur leur corde sensible. Qui ne ferait pas preuve de solidarité ? Nous ne connaissons pas encore la teneur exacte de ce « *fonds de solidarité* » mais nous sommes très inquiets quant à sa mise en œuvre. Cette pratique conduira-t-elle à davantage de difficulté pour tous ?

La rigueur n'est pas le mot d'ordre de la politique actuelle de l'Éducation Nationale et pourtant.... Si un effort est à noter quant au retour à un solde positif en termes de postes, les DHG des établissements secondaires seront encore en baisse à la rentrée 2013. Les subventions de l'Etat pour l'UNSS n'augmentent pas et le décret confirmant notre forfait de trois heures d'AS n'est toujours pas paru. L'Etat se

désengage bel et bien...

Quelle ambition pour les AS de nos établissements ?

Nous souhaitons un réel engagement de **l'Etat** pour mener une politique éducative ambitieuse et garantir une égalité de traitement sur tout le territoire. Nos AS doivent disposer de moyens financiers pérennes, **l'UNSS nationale** ne peut étrangler financièrement ses AS, ne se préoccuper que de **développer des initiatives de prestige** au niveau national et exiger que les **cotisations des familles** flambent ou que les **collectivités territoriales** se substituent à **l'Etat**. La **Région** doit de son côté s'investir en étant présente au **Conseil régional de l'UNSS** et participer au subventionnement des AS des lycées, renforcer son soutien aux initiatives développées sur l'académie. Le sport scolaire est un service public d'éducation ; n'en déplaise à la Cour des comptes, un million de licencié-e-s nécessitent des moyens et certains égards pour les professeurs d'EPS qui animent les AS et qui le plus souvent sont engagés dans les clubs sportifs. Ces deux structures complémentaires contribuent à l'accès des jeunes aux activités sportives, il est utile de continuer à respecter leur spécificité.

Le bureau départemental

Le SNEP94 cherche toujours des relais sur le terrain, notamment dans le nord-est (districts 2-3). Pour aider le SNEP, contactez-nous !

De la modification durable de notre « Zeitgest »

Il convient de prendre conscience des transformations fondamentales induites par les nouveaux textes légiférant les programmes et les examens en EPS.

Si une évolution semblait salubre, on doit toutefois émettre l'hypothèse d'une mise en danger du champ culturel de notre discipline. La mise en conformité avec la notion de compétences définies engendre de manière irrémédiable une modification peut être durable de nos réflexions et pratiques. *L'auctoritas*, tant du point de vue des textes de référence que de leur mise en œuvre par les Inspections cherche de manière systémique à induire une transformation des démarches didactiques des professeurs.

Prenons l'exemple du demi-fond, première des fiches ressources de la note de service 2012-096 du 22/06/12. On observe clairement un glissement d'une épreuve susceptible de s'organiser autour d'une **variable distance-temps** à une épreuve autocentrée dont le noyau central s'articule autour d'un **principe de gestion d'une intensité d'effort** elle-même particulièrement problématique à juger en milieu scolaire. Le paradoxe se poursuit quant aux objectifs méthodologiques. Il s'agit en effet de mesurer (au sens social du terme) la capacité à prendre un chrono de manière précise. Les experts viennent d'inventer en ce sens un nouveau concept : « la méta-injonction paradoxale ». L'école de Palo Alto peut bien se rhabiller. En effet, nous sommes tous conscients sur le terrain que le chronométrage manuel induit des écarts-types susceptibles de modifier la notation, certes de manière minime, d'un candidat. Or la proposition institutionnelle nous demande d'évaluer un candidat susceptible lui-même s'il se trompe de modifier la note d'un second candidat... Un intitulé de thèse en docimologie vient de naître. D'autant plus que des observables méthodologiques et culturels en athlétisme ne manquent pas.

D'autre part, mais il s'agit d'une redite, les textes du bac et du DNB permettent une évaluation constitutive socialement d'un individu en terme de savoir et pouvoir uniquement centrée sur des **pratiques sportives individuelles**. D'un point de vue éthique et philosophique nous touchons à une dérive potentiellement libérale de nos pratiques certificatives.

En conclusion, force est de reconnaître que les erreurs de 1992 sur le programme directeur ont été évitées (consulté la profession) par les Inspections. **Nous devons donc impérativement continuer à revendiquer nos orientations didactiques afin de ne pas dénaturer à terme l'EPS dans ses logiques de culture constituée.**

Philippe BOZON
Clg Clément Guyard, Créteil



Quand DHG rime avec austérité

On aurait pu penser et on aurait aimé croire que le changement de gouvernement aurait inversé la « décroissance de Créteil » et sa courbe croissante d'HSA, Créteil et le 94 ayant largement fait les frais de la politique zélée de notre ancien recteur et de notre Inspecteur d'Académie : toujours plus de suppression, toujours moins d'HP, et dérèglementation !

Comme tu as pu le remarquer dans ton établissement nous sommes loin du compte, nous partons de bien trop loin, les bas fonds ayant été atteints.

L'analyse que nous faisons des documents du Comité technique spécial départemental (CTSD) du 7 février est la suivante.

Dans les classes banales, le H/E continue son irrémédiable descente aux abîmes entamée depuis plusieurs années. La tendance à la baisse se poursuit en effet avec un passage d'un indice 1, 24 à 1, 23. Au collège des Prunais, de Villiers sur Marne par exemple, dont les effectifs grimpent de presque 4 %, le H/E baisse également de 4 % : dans cet établissement classé REP, il faudra donc faire plus avec moins.

Cette règle, faire plus avec moins, s'applique également en ce qui concerne le calcul du pourcentage des HSA dans la dotation : il augmente de presque 10 % cette année. Plus de 8 % des dotations globales sont constituées d'heures supplémentaires. Là encore, le changement s'inscrit dans la continuité, sauf pour les élèves et les enseignants qui voient les conditions d'apprentissage se détériorer. Dans des établissements difficiles comme

Rolland Garros à Villeneuve Saint Georges, 1 heure attribuée sur 10 est une heure supplémentaire à celles définies par le statut des enseignants. 10 % de plus que l'an passé. La situation est similaire dans un autre établissement de l'éducation dite prioritaire comme Henri Barbusse à Alfortville ! Dans ce collège, les élèves seront placés face à des enseignants dont la durée du travail sera plus longue rendant ainsi plus difficile l'exercice de leurs métiers.

Nous pourrions faire la liste complète des établissements qui vont encore pâtir à la rentrée de conditions déplorables d'enseignement mais ce serait bien trop long, la tendance générale est la suivante légère augmentation du taux d'HSA, autonomie et dérèglementation.

Sur la situation de l'EPS, plusieurs recommandations au vue de la politique départementale de Monsieur Moya :

- 1] **1 forfait par enseignant** indivisible qui ne peut en aucun cas être transformé ni totalement ni partiellement en heures enseignement (bataille gagnée sur Ferry Maisons-Alfort en 2012).
- 2] **Les heures de coordination** ce sont bien 2h à partir de 69h d'enseignement qui doivent être attribuées (nous avons gagné la bataille avec les collègues du collège Monod de Vitry cette année).
- 3] **Les heures natation** laissées depuis plusieurs années dans notre département sous couvert de l'autonomie de l'établissement, le 94 accuse le coup et seuls 4% des

élèves pratiquent la natation. Alors que le savoir nager est le seul élément de l'EPS expressément nommé dans le livret personnel de compétences, plus aucun moyen spécifique n'y est alloué, n'hésitez pas à avancer cette argumentation.

- 4] C'est l'EPS qui en fait massivement les frais du dé fléchage des moyens supplémentaires alloués aux **établissements classés en zone sensible**. Le poste supplémentaire sensible se fait progressivement amputé et ce sont les élèves qui en pâtissent avec notamment l'arrêt des doubléments. Mener la bataille pour garder le maximum d'heures qui doivent être alloués à l'EPS est un véritable challenge qui vaut le coup d'être mené.

Le premier lieu de bataille des heures, des postes est le conseil d'administration.

La première étape : faire respecter le droit des élus qui ont un droit de regard et de vote sur les DHG et TRMD (cf. jugement rendu par le tribunal administratif de Lille en 2011).

La deuxième étape : faire remonter les besoins réels de ton établissement heures natation, sensibles, coordo etc. à l'inspection ou au rectorat et au SNEP pour que nous puissions intervenir le plus justement possible !

Coralie BENECH
Lyc. Romain Rolland, Ivry-sur-Seine



Heures supplémentaires année

vs.

heures postes

Les HSA, ce sont :

- des postes en moins, des **étudiants recalés** en plus, des **contractuels** et **vacataires** qui s'enfoncent dans la **précarité**.
- une **surcharge de travail** pour des personnels qui accomplissent déjà un temps-plein.
- un **leurre** dans l'augmentation des revenus : trop irrégulier, trop court terme, trop incertain.
- des **failles** dans la dynamique d'équipe des salles des profs, par une pratique concurrentielle individuelle.

Les HP, ce sont :

- des **adultes en plus** pour encadrer les élèves.
- des **collègues en plus** pour enrichir nos pratiques pédagogiques.
- des enseignants recrutés avec l'**objectivité** du concours, qui ont accès à une **formation professionnelle**.
- une **crédibilité** forte pour notre revendication d'augmentation de salaire pour tous !

Stage "Grand Parcours Syndical"

L'institution scolaire, le service public d'éducation,
l'Ecole publique laïque gratuite et obligatoire,
le statut de la fonction publique...

Jeu 4 et vendredi 5 avril
Maison des syndicats de Créteil
Stage SNEP interdépartemental

Contact : s2-94@snepfu.net



Le syndicalisme à l'échelle fédérale, c'est se retrouver avec nos collègues du 1^{er} degré (SNUipp), du 2nd degré (SNES collège et lycée, SNUEP pour les LP), du supérieur (SNESup), des administrations et intendances (FNASUB), des collectivités territoriales (SNUCLIAS), COPsy, infirmières, chefs d'établissements... pour débattre et décider des orientations qui détermineront nos mandats et le ton de nos actions pour 3 ans.

La FSU c'est aussi les tendances : *Unité et Action*, *Ecole émancipée*, *Emancipation*, *Front unique*, chacun affine ses arguments pour peser sur les débats et engager sa vision, son analyse, sa stratégie.

Thème 1

Education, formation, culture et recherche

Le congrès affirme que la loi de refondation **ne marque pas la rupture attendue** avec les politiques précédentes, exige l'abandon du socle commun et du LPC et se fixe comme ambition le projet de culture commune pour tous, réaffirme l'exigence d'un statut pour tous les enseignants et refuse l'introduction de toute forme de précarité.

Thème 2

Le service public et la fonction publique sont une richesse

Le thème 2 aborde l'idée de défendre et développer les **services publics pour réduire les inégalités** et promouvoir l'exercice d'une **citoyenneté active**. Il précise que la FSU est attachée à un **dialogue social respectueux** et rejette par conséquent toute **contractualisation des rapports sociaux**.

Thème 3

En France, en Europe et dans le monde, pour des alternatives économiques, sociales et écologiques, pour les droits et libertés

Le thème 3 est enrichi dans son introduction par une caractérisation de la crise : les conséquences de la signature du **nouveau traité TSCG**, l'extension de la **pauvreté**, les **coupes budgétaires** et **suppressions d'emplois publics et privés**, les cadeaux au patronat et la **nécessité d'un autre partage des richesses**. Il est précisé que la **santé**, **l'éducation**, **l'eau**, **l'accès à la culture** doivent être exclus de la marchandisation et de l'AGCS. Il est réaffirmé que le traitement de base dans la fonction publique **ne peut être inférieur au SMIC**.

Deux jours pour débattre autour de 4 thèmes qui ont été intenses et riches. La délégation départementale composée de 4 collègues (3 tendance UA et 1 tendance Ecole Emancipée) a porté au congrès national, à Poitiers du 11 au 15 février, les orientations approuvées.

Thème 4

Quelle FSU pour quel syndicalisme ?

Le thème 4 caractérise le besoin d'un **syndicalisme offensif, indépendant**, force de propositions alternatives pour **construire des rapports de forces favorables à l'atteinte de nos orientations**. La FSU doit se saisir de toutes formes d'action qui peuvent renforcer l'action collective. Il insiste sur **l'importance des actions au sein des CHSCT**.

Francine KETFI pour la délégation SNEP 94 au Congrès FSU (Coralie Benech, Sophie Duquesne, Pierre Laperche, Anne-Laurence Juster)

Stage GPS Jeudi 4 et vendredi 5 avril 2013 à la maison des syndicats de Créteil

POUR MIEUX COMPRENDRE OU VA LE METIER, L'EPS POUR ETRE UN ACTEUR AVISE
Notre métier d'enseignant d'EPS se trouve dans un système qui devient de plus en plus complexe à appréhender, à comprendre, à transformer !

- Les réformes de l'état, de l'école, de la fonction publique, de la protection sociale
- La formation des maîtres
- La place et le poids de l'Europe

Des injonctions sur l'individu de plus en plus fortes ...

C'est ça le STAGE G.P.S.? Un Grand Parcours Syndical

- L'idée est de permettre aux collègues de **déchiffrer** les systèmes, les enjeux. Une grande balade syndicale sur les gros dossiers, **se repérer, confronter des points de vue, partager des analyses, se faire sa propre opinion : pas de « prêt à penser syndical » !.**
- Ce stage se passe en toute convivialité et nous permet de discuter de ce qui se passe au-delà de notre discipline, au-delà de nos établissements. De **retrouver ensemble du sens à la lutte syndicale, pouvoir envisager d'autres perspectives et lutter**

Stage mutation intra académique Jeudi 21 mars 2013 à 13h à la maison des syndicats de Créteil

- Tout comprendre sur le système de mutation
- Remplir ma demande au mieux
- Adopter la meilleure stratégie
- Connaitre les pièges à éviter

INSCRIPTION AUX STAGES, 2 points clés :

Courrier de demande d'autorisation d'absence à déposer auprès de votre chef d'établissement au moins 1 mois à l'avance (fichier Word modifiable sur www.snepfsu-creteil.net).

Nous informer par email ou téléphone de votre intention de participer au stage.

**MODELE DE DEMANDE DE CONGE POUR FORMATION SYNDICALE
(A RECOPIER)**

Nom - Prénom
Grade et fonction
Etablissement ou service

A Monsieur le Recteur de l'Académie de Créteil
s/c de **Mme/M. le Principal/Proviseur**

Conformément aux dispositions prévues :

à l'article 34 (7è) de la loi 84-16 du 11 janvier 1984, pour les fonctionnaires

à l'article 2 de la loi 82-997 du 23 novembre 1982 pour les agents non titulaires de l'Etat, définissant l'attribution des congés pour formation syndicale, j'ai l'honneur de solliciter un congé

du ... au ...

pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera *à ...*

Il est organisé par le SNEP, sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la F.S.U, organisme agréé figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 29.12.1999 publié au J.O. du 06.01.2000).

A..... le
Signature :

Demande à envoyer au Recteur (ou au directeur de service) PAR VOIE HIERARCHIQUE

Pourquoi une fiche d'adhésion dans un bulletin adressé aux syndiqués ?

Parce que le développement du réseau du SNEP, le renforcement de ses moyens financiers, sont l'affaire de chacun dans sa relation à ses propres collègues.

Photocopiez... et proposez d'adhérer !